

COMMUNIQUÉ DE DÉCISION
Séance plénière de la Commission nationale du débat public
Paris le 22 juin 2023

MISSIONS EN COURS

I. DEBAT PUBLIC

- **Document stratégique de la façade NORD ATLANTIQUE – MANCHE OUEST et cartographie de l'éolien en mer à venir dans les dix ans** : M. Patrick CHAUMETTE est désigné membre de cette commission.
[Consulter la décision](#)
- **Document stratégique de la façade SUD ATLANTIQUE et cartographie de l'éolien en mer à venir dans les dix ans** : M. Walter ACCHIARDI est désigné membre de cette commission.
[Consulter la décision](#)
- **Document stratégique de la façade MEDITERRANEE et cartographie de l'éolien en mer à venir dans les dix ans** : Mme Margherita MUGNAI est désignée membre de cette commission.
[Consulter la décision](#)
- **Projet « L'eau potable en Île-de-France »** : Mme Agnese Maria BERTELLO est désignée présidente du débat public « L'eau potable en Île-de-France ».
[Consulter la décision](#)

II. CONCERTATION PREALABLE

- **Projet eM-Rhône de production d'e-méthanol sur la plateforme industrielle des Roches-Roussillon à SALAISE-SUR-SANNE (13)** : Mmes Valérie DEJOUR et Marion THENET sont désignées garantes de la concertation préalable sur ce projet, en complément de M. Jonas FROSSARD, précédemment désigné garant de la concertation sur ce projet.
[Consulter la décision](#)

QUESTIONS DIVERSES

CONCERTATION CONTINUE

- **Projet de renforcement du réseau de 400.000 volts de PETIT-CAUX à AMIENS (76, 80)** : la CNDP annule et remplace le précédent avis sur cette concertation suite à une erreur matérielle
[Consulter l'avis rectificatif](#)

Le Président

SIGNÉ

Marc PAPANUTTI